

DIRECTION

Tél. : 04 74 31 32 01

04 74 31 32 03

Fax : 04 74 31 32 04

E-mail : direction@ch-vienne.fr

DECISION DU DIRECTEUR n° 2021-014

Correspondant du Centre Hospitalier de Vienne à l'Agence Nationale
de la Sécurité des Systèmes d'Information

Le Directeur,

- Vu la loi n° 2018-133 du 26 février 2018 portant diverses dispositions d'adaptation au droit de l'Union européenne dans le domaine de la sécurité,
- Vu le décret n° 2018-384 du 23 mai 2018 relatif à la sécurité des réseaux et systèmes d'information des opérateurs de services essentiels et des fournisseurs de service numérique,
- Vu l'arrêté du Premier ministre du 31 mai 2021 portant désignation du Centre Hospitalier de Vienne en tant qu'opérateur de services essentiels du sous-secteur des établissements de soins de santé, à compter du 1^{er} septembre 2021,
- Vu la décision du Directeur n° 2020-03 du 26 mai 2020 désignant M. Roland BARRE responsable Sécurité du Système d'information du Groupement Hospitalier de Territoire (GHT) ValRhône Santé,

Désigne M. Roland BARRE – responsable Sécurité du Système d'information – correspondant du Centre Hospitalier de Vienne à l'Agence Nationale de la Sécurité des Systèmes d'Information.

Fait à Vienne, le 4 octobre 2021

Christian DUBLÉ

Directeur 